

SAVIEZ-VOUS QUE...

Juin ! 21 juin 2016 l'été probablement!

On se souhaite du beau temps et beaux moments en famille et Pensées :
entre amis. Soyons toujours très prudent!

Bonne fête à tous les papas en ce 18 juin.

Autres dates à retenir pour juin :

- 1 juin Semaine Québécoise des personnes handicapées
- 5 juin Journée mondiale de l'environnement
- 21 juin Journée nationale des Autochtones
- 24 juin Fête nationale du Québec (St-Jean Baptiste)
- 27 juin Journée canadienne du multiculturalisme

Pierre du mois de juin : Perle, symbole de santé

Fleur : Rose ou chèvrefeuille

On tient à souhaiter un très bon anniversaire de NAISSANCE à :

- 2 juin Vanessa Isabelle
- 8 juin Jean Chalifour
- 9 juin Yves Brousseau
- 11 juin Léo Pinard
- 13 juin Mélanie Gamache
- 13 juin Claude Gagné
- 13 juin Louisanne Pinard
- 16 juin Françoise Landry Pellerin
- 17 juin Yolande Bélanger
- 17 juin Jacques Lévesque
- 19 juin Line Gamache Mainville
- 22 juin Armande Gamache Bilodeau
- 22 juin Jeanne-Mance Mainville Poirier
- 24 juin Océane Resler
- 25 juin Solange Légal Caouette
- 25 juin Josée Lévesque
- 26 juin Pascal Roy
- 27 juin Jade Moulinier
- 28 juin Tally Leclerc
- 28 juin Renée Bordeleau
- 29 juin Anik Martel
- 30 juin Raphaël Champagne

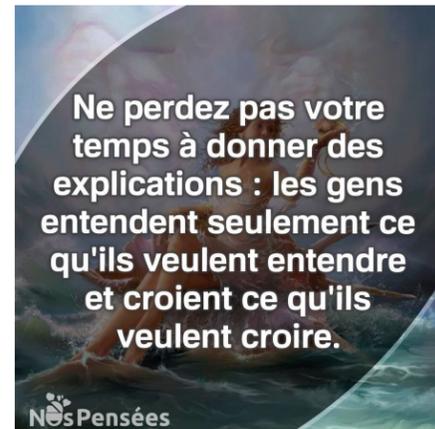
Heureux anniversaire de mariage pour tous ceux qui ont uni leurs destinées en juin :

- 3 juin 1961 Marielle Chouinard et Maurice Pinard
- 6 juin 1981 Dominique Larochelle et Clément Bécharde
- 11 juin 1966 Henriette Larochelle et Gaston Mainville
- 17 juin 1972 Françoise Landry et Valère Pellerin
- 18 juin 1977 Huguette Plourde et Benoit Garneau
- 21 juin 1969 Lucille Bélanger et Gloria Miville

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à Mme Pierrette Trotter, nouvelle conjointe de Alain Leblanc, sois heureuse dans notre village.

Et Bienvenue à M. Sylvain Bernier, nouveau conjoint de Linda Bélanger, bon retour dans ton village natal.

A tous ceux qui ne sont pas mentionnés, et que leur anniversaire est en juin, ces vœux vous sont également adressés.



MESSAGE D'UNE MÈRE
Je t'ai mis au monde, mais tu es venu sans instructions. Tout ce que je savais c'est que je t'ai aimé bien avant que je ne te vois.
Je sais que j'ai fait quelques erreurs et j'en suis désolée, mais j'ai fait le mieux que j'ai pu avec ce que je savais.
Tout ce que j'ai fait pour toi, je l'ai fait par amour.
Tu es mon enfant, ma vie, mes rêves pour demain.



Bon tous –

DE SIRS! tou-pru-

Je t'aimerai toujours et rien ne pourra détruire mon amour pour toi !!!!

Huguette 819-787-6418.

été à toutes! BEAU-COUP PLAISONS jours dents!



Volume 34, no 6
Roquemaure, 30 mai 2017

VIE MUNICIPALE

FERMETURE DU BUREAU

En vue des élections générales de novembre prochain, les employées administratives de la municipalité devront s'absenter du bureau les 5, 6 et 7 juin prochains, afin de suivre une formation dispensée par le Directeur général des élections du Québec. Le bureau sera donc fermé pendant cette période.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Le nouvel inspecteur municipal, M. Richard Vallières, est habituellement présent au bureau les mardis, de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00.

Vous pouvez lui adresser vos demandes directement lors de son temps de présence au bureau ou passer compléter une demande qu'il traitera ultérieurement.

Exceptionnellement, la première semaine de juin, il sera présent le jeudi, soit le 8 juin prochain.

ABAT-POUSSIÈRE

Le conseil municipal a prévu 1 à 2 épandages d'abat-poussière au cours de l'été, dépendamment des secteurs. Le premier épandage sera fait le 9 juin, selon un procédé à l'essai.

Sommaire

Vie municipale	1
Comité des loisirs	1
Club du souvenir	2
La parole aux conseillers.....	3
Camping municipal	5
Cercle des Fermières Roquemaure ...	6
Desjardins	7
Chronique verte MRC.....	8
Calendrier des cueillettes	9
Fabrique	9
Saviez-vous que.....	10

COMITÉ DES LOISIRS

Venez fêter la St-Jean le 24 juin avec votre club des loisirs au terrain de baseball et au centre communautaire

Plus de détails à venir sous peu.



CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous, membres du Club du Souvenir (Age d'or),

QUELQUES MOTS SUR NOS ACTIVITÉS DU MOIS DE MAI :

Le local du Club est ouvert dès 13 heures tous les vendredis. On joue au crible, et aux dés; collation à 15 h puis on joue au bingo (\$2. Pour 3 cartes). Tous les membres sont les bienvenus, possibilité de faire d'autres activités **selon vos suggestions**.

Le souper mensuel a eu lieu le 20 mai, c'était le souper de la fête des mères. Un très bon repas à prix modique est concocté par notre chef Mme Marielle. De plus Mme Marielle avait préparé un beau cadeau souvenir pour la fête des mères qui fut gagné par Mme Madeleine Lebel. Merci Marielle. Après souper, il y eu le bingo et on a joué à la pétanque atout. Le tirage d'une carte bon d'achat chez Jean Coutu fut tiré au hasard parmi les mamans présentes, Mme Lise Labbé a été l'heureuse gagnante.

N'hésitez pas, si vous avez cinquante ans et plus vous pouvez en tout temps devenir membre de votre club..... **Tous les membres sont les bienvenus au souper mensuel. Vous n'avez qu'à aviser Mme Marielle Pinard pour confirmer votre participation.**

NOUS DÉSIRONS SOUHAITER UN BON ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE AUX NATIFS (VES) DE JUIN :

Léo Pinard 11 juin, Lucie Labbé 11 juin, Jeanne-Mance Mainville 22 juin. Bon anniversaire à chacun de vous.

ACTIVITÉS À VENIR :

Au mois de juin habituellement, nous avons le picnic au camping. Cependant, si la situation actuelle prévôt, nous ferons un souper (après-midi plein air) à notre local. Les membres seront avisés comme à l'habitude. Bien sur tous les membres seront les bienvenus.

Vous désirez faire la réservation du local pour différentes activités ? Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités. Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.

INFORMATIONS : N'oubliez pas de vous informer chez les commerçants pour obtenir les rabais grâce à votre carte de membre FADOQ!.

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Camille Mainville, vice-président 787-2131

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Raymonde Fleury, administratrice

Mirelle Lagrange, administratrice

Luc Gamache, administrateur

FABRIQUE

Horaire des célébrations pour le mois de juin 2017

Dimanche le 4 mai à 10h	Liturgie de la Parole à l'église
Mercredi le 7 juin à 19h (7h pm)	Heure d'Adoration à l'église
Samedi le 10 juin à 19h (7h pm)	Messe pour l'âme de Paul Vincent Bilodeau, par parents et amis
	Messe pour l'âme de Fernand Gravel, par Léo Noël Pellerin
Dimanche le 18 juin à 10h	Liturgie de la Parole à l'église
Mercredi le 21 juin à 15h (3h pm)	Action de Grâce par Daniel Verret au HLM
Samedi le 24 juin à 19h (7h pm)	Messe pour l'âme de Daniel Durette, par Louise Lacasse
	Messe pour l'âme de Emilien Mainville, par famille Plourde

Les lampes du sanctuaire :

Semaine du 4 juin : Germaine Gagné

Semaine du 11 juin : Aimé Pellerin

Semaine du 18 juin : Monique Cléroux

Semaine du 25 juin : Aimé Pellerin

Voici les revenus pour avril 2017:

Quêtes	\$ 443,30	Prions	\$ 19,55
Luminaires	\$ 186,00	Capitations	\$ 227,00
Quêtes commandées:	189,30\$		

CALENDRIER DES CUEILLETES

Dates des cueillettes

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de mars:

Recyclage (bacs Bleus) : 1, 15 et 29 juin

Ordures (bacs Verts) : 8 et 22 juin

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



CHRONIQUE VERTE



VOLUME 8, NUMÉRO 5 MAI 2017



LES INSOUÇONNÉS DE L'ÉCOCENTRE

Les appareils réfrigérants

Les appareils réfrigérants contiennent des halocarbures (gaz nocifs) qui doivent être récupérés adéquatement avant d'être recyclés ou enfouis. Voici des exemples d'appareils réfrigérants que vous pouvez apporter à l'écocentre :

Réfrigérateurs – Congélateurs – Distributeurs d'eau
Celliers – Climatiseurs – Thermopompes

Les petits produits électroniques

Les produits électroniques contiennent des métaux lourds hautement toxiques. Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire en les apportant à l'écocentre, même s'ils sont petits. Voici quelques exemples :

Souris – Manettes de jeu (joystick) – Chargeurs – Télécommandes
Cartes mémoires – Clés USB – Téléphones cellulaires – Téléavertisseurs
Lecteurs MP3 – Caméras web – Cadres numériques – Câbles

Les résidus domestiques dangereux (RDD)

Les RDD ne doivent pas être jetés à la poubelle. Ils doivent être apportés chez un récupérateur spécialisé ou à l'écocentre. Saviez-vous que ces produits sont aussi des RDD ?

Cannettes d'aérosol – Détachants – Fixatifs – Colorants capillaires
Dissolvants à vernis à ongles – Vernis à ongles – Combustibles à fondue

Liste des matières refusées à l'écocentre

- Ordures ménagères
Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.
- BPC, cyanures
- Carcasses d'animaux
- Déchets radioactifs ou biomédicaux
- Munitions, explosifs, armes à feu
- Pneus avec jantes
- Terre contaminée
- Tout produit non identifié par une étiquette lisible
- Autres

Pour ces matières et produits, veuillez contacter les entreprises spécialisées qui les prennent en charge.



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinwert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca

LA PAROLE AUX CONSEILLERS

Dans le but de répondre à certaines inquiétudes qu'ont des citoyens de Roquemaure sur le réseau d'égout du milieu urbain de notre communauté, je voudrais apporter quelques précisions pour rétablir certains faits.

Il est vrai que les municipalités devront mettre à niveau leur système d'eaux usées dans un avenir rapproché. Il est cependant faux de prétendre que le conseil actuel ne s'en est pas occupé. Une demande d'aide au programme PRIMEAU a été déposée au ministère en juin 2016.

Le ministère étudie chaque demande et confirmera à la dite municipalité leur éligibilité à une telle aide financière. Il analyse le projet, son admissibilité à une aide, la conformité ainsi que la priorité de chaque demande.

Ce programme se divise en 2 volets, soient les études préliminaires, plan et devis de même que les appels d'offres de services professionnels et le Volet 2 pour la réalisation de Travaux.

En tant que payeur de taxe au village, sachez que ce dossier me tient à cœur.

Léo Plourde

Réponse à la parution du Journal Sans Cache du 24 avril et du 17 mai 2017

Tout d'abord, tel que le prétend l'éditeur de ce journal, je n'ai jamais dit que j'étais contre l'assainissement des eaux usées du village, bien au contraire. Je suis pour, puisque lorsque j'étais à la mairie nous avons débuté les démarches pour régler ce problème. Cependant, comme nous étions à la fin du temps d'éligibilité, pour avoir accès à la subvention de la taxe d'accise, une analyse de l'état du réseau d'égout a été réalisée, ce qui a coûté 7500.00\$. La firme Staveland nous a confirmé que notre réseau d'égout était en bon état pour plusieurs années encore.

Dans ce programme il y avait trois volets : 1 Mise à niveau d'un réseau d'aqueduc, 2 Mise à niveau d'un réseau d'égout et 3 Mise à niveau du réseau routier. Comme nous étions également éligible pour le 3^e volet et que le temps nous était limité, le conseil du temps a pris la décision de faire un banc de concassé (64000 tonnes) pour recharger l'ensemble du réseau routier non pavé. Ce qui fut fait par le conseil suivant.

Pour les vertus filtrantes du Marais Antoine où se déversent les eaux usées du village, ce n'est pas M Morneau mais bien moi qui en ai parlé. Malheureusement pour nous, nous n'habitons pas en Europe et le règlement Q2 r 22* s'applique pour tous au Québec. Comme moi et bien d'autres, tous doivent se conformer à la loi.

Dernier point, je vois que comme d'habitude, dans la dernière parution de votre journal et aussi à la séance du conseil, l'éditeur s'attaque à nos employés municipaux, il n'y a rien valorisant pour eux et ils ont le droit de travailler en paix.

Marcel Mainville conseiller no 4

* Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement. Toutes les résidences sont soumises à ce règlement. La municipalité n'étant pas une résidence isolée, une réglementation différente s'applique.

LA PAROLE AUX CONSEILLERS (SUITE)

RÉSEAU ROUTIER

Résolution 2017-04-075

La municipalité commande chez Sel Warwick, 40 sacs de calcium en cristaux au coût de 520\$ le sac.

Résolution 2017-04-076

Épandage d'abat-poussière.

La municipalité confie à Proulx et Genesse l'épandage de l'abat-poussière au taux de 110\$ l'heure et l'arrosage après-pause au prix de 100\$ l'heure.

Résolution 2016-11-357

Demande d'aide réseau routier

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité, que le conseil fasse une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer plans et devis pour réaliser les travaux selon les modalités établies dans le plan cadre du RIRL.

Rodrigue Morneau, conseiller

DES NOUVELLES DE VOTRE CAMPING MUNICIPAL

Depuis le début de l'année votre Conseil Municipal travaille à la mise à niveau de notre réseau électrique. Cette opération se déroule en 3 volets: la phase I a été réalisée à l'automne 2016, en changeant toutes les boîtes des terrains 32 à 55. La phase II consiste à ré-électrifier bon nombre des terrains de la zone 1 à 31. Le projet est en route et devrait être réalisé en cours de saison, ainsi que l'aménagement d'un stationnement pour les visiteurs et les plaisanciers en bateau.

Votre camping comme vous le savez maintenant a son propre budget indépendant de celui de la municipalité. Le but est de rendre facilement accessible les états financier et laisser paraître qu'il est rentable et autonome. Malgré les oui-dire le camping fait ses frais et aide même la municipalité (Camion de pompiers). En effet, le solde d'ouverture du camping au 1er janvier 2016 était de 105 577,97 dollars, selon l'auditeur indépendant de la municipalité. Fait à remarquer pour la saison 2017, tous les employés sont locaux, ce qui est et a toujours été une priorité de créer de l'emploi localement. Pour toutes questions relatives au Camping les gens les mieux placer sont les membres du conseil.

Merci,

Jocelyn Poirier
Conseiller responsable du Camping

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Assurance locataire

Vous êtes locataire ?

Desjardins Assurances est là quand ça compte en vous offrant la tranquillité d'esprit à partir de 18 \$ par mois. Soyez rassuré ! En cas d'accident comme un débordement de baignoire qui pourrait causer d'importants dommages à l'appartement de vos voisins, vous serez couvert avec l'assurance locataire de Desjardins.

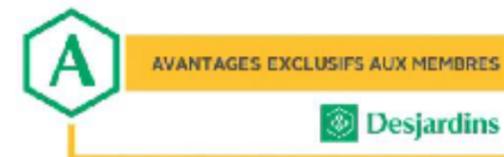
Demandez une soumission à desjardinsassurancesgenerales.com/locataire.

Protection tous risques

Vous êtes propriétaire de votre résidence ?

Avec la protection *tous risques* pour votre résidence, Desjardins Assurances est là quand ça compte. Ainsi, vous bénéficiez des protections de base – feu, vol, vandalisme –, et vous êtes couvert en cas d'événements accidentels comme un plancher endommagé par un dégât de peinture, une causeuse tachée par des marques de crayon ou une fenêtre brisée par un objet projeté.

Demandez une soumission dès maintenant au 1 888 ASSURANCE.



Produits financiers et d'assurances sous un même toit

Desjardins est la seule institution financière à vous offrir des produits financiers et des produits d'assurances de personnes en un même lieu, ce qui vous permet de bénéficier d'offres combinées plus avantageuses à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.

Des produits financiers et d'assurances sous un même toit, un autre avantage exclusif aux membres Desjardins!

La publication « *Votre Caisse vous informe* » fera relâche pour le mois de juillet et août.
De retour au mois de septembre. Bonne période estivale !

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble